Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de RER vaudois : François Marthaler reçoit Benedikt Weibel

M. Benedikt Weibel, président de la Direction générale des CFF a été reçu cet après-midi par le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures du Canton de Vaud. La séance avait pour objet le projet de Réseau express régional et la construction d'une gare dans la plaine de Prilly-Malley, ainsi que son financement par le Fonds d'infrastructures de la Confédération.

A l'issue de la séance de travail qui s'est tenue ce jour à Lausanne, M. Benedikt Weibel et M. François Marthaler se sont entendus sur les conclusions suivantes:

" Le développement d'un véritable RER pour l'agglomération Lausanne-Morges constitue la charpente du projet de développement territorial du Canton de Vaud tel qu'exprimé dans son Plan directeur cantonal (PDCn) et la suite logique des investissements considérables déjà consentis pour le TSOL, le LEB et le M2.

" La création d'une halte supplémentaire à Prilly-Malley et les aménagements à prévoir dans plusieurs gares régionales ainsi qu'en matières d'infrastructures ferroviaires entre Lausanne et Genève font partie intégrante de ce projet. La dynamique ainsi créée de part et d'autre du faisceau de voies CFF entre Lausanne et Renens permettra à ce secteur de concrétiser une part substantielle du projet de densification urbaine prévu dans le PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges).

" Cette vision de la mobilité durable pour le canton de Vaud ne peut se concrétiser indépendamment des projets - souvent anciens - que les CFF planifient pour améliorer leurs infrastructures dans la région, singulièrement au "noeud de Lausanne".

" A l'évidence, les intérêts du canton de Vaud et des CFF sont convergents et doivent être étroitement coordonnés. Qu'il s'agisse de l'accroissement du trafic des voyageurs (LGV, Grandes Lignes, IR, RER) et des marchandises ou de la valorisation de leur patrimoine foncier, les CFF souhaitent tirer, dans l'optique de l'intérêt général, le meilleur parti de la dynamique de développement territorial initiée par le PDCn.

" Constatant cette convergence d'intérêt, les deux parties vont instituer un comité de pilotage chargé de veiller à l'étroite coordination entre les projets du canton et ceux

des CFF. En première priorité, ce groupe veillera à la coordination, au plan de l'infrastructure et de la gestion du trafic, entre le projet de nouvelle halte à Prilly-Malley (y compris l'aménagement des voies le long de la ligne REV10 Cully-Cossonay) et la réalisation de la 4e voie entre Lausanne et Renens.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 février 2006

M. François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 00